

Scolarisation des moins de trois ans : vers un travail commun de l'ANDEV et du GFEN

"Nous nous posons beaucoup de questions sur cette scolarisation des enfants de 2 ans, complètement exclue des projets ministériels et nous nous intéressons au passage entre les structures Petite enfance et l'École maternelle." Isabelle Lardon, responsable du secteur Maternelle du GFEN, commente pour ToutEduc la création du groupe de travail qui réunit le mouvement pédagogique et les directeurs de l'éducation des collectivités territoriales de l'ANDEV. Leur journée d'études du 15 juin à Ivry-sur-Seine avait en effet pour objectifs de rassembler des professionnels de la petite enfance et de l'école maternelle, de réfléchir sur la scolarisation des moins de 3 ans, d'échanger sur les projets mis en place, et sur les moyens de faire connaître leurs actions.

Le groupe de travail réunit tous les métiers confrontés à la problématique des "moins de trois ans", des responsables ATSEM, des directeurs d'éducation, des enseignants en école maternelle, des responsables de crèche ou intervenants en crèche venus des Pays de la Loire, d'Auvergne-Rhône-Alpes, d'Ile de France, de Bourgogne, de Normandie. Pour le GFEN, "il faut respecter les besoins du jeune enfant mais aussi créer le besoin d'apprendre et cela mérite d'être questionné en 'intermétier' pour construire des collaborations entre des différents métiers, qui ont chacun leurs prérogatives". Pour Laurent Dauty, directeur de l'éducation de la ville de Mondeville (Normandie), le but de cette journée est de "travailler ensemble pour la réussite de tous sur toute l'école, la liaison petite enfance-école étant au cœur des préoccupations de l'ANDEV et de défendre les lieux et les dispositifs–passerelles, parce qu'il s'y passe des pratiques intéressantes à valoriser entre les enfants, les parents et les professionnels".

Un lieu-passerelle ?

Caroline, enseignante en toute petite section évoque les "passerelles" entre sa classe et la crèche "multi-accueil". Ces actions existent pour accueillir au quotidien des enfants dans le respect d'un projet pédagogique dont les grands axes sont la bienveillance, le respect, l'éveil, la prévention, la sécurité physique et affective, l'accompagnement et le cheminement vers l'école... Elles sont aussi pensées pour recevoir des enfants en situation de handicap ainsi que des familles en situation précaire. Caroline parle également "des petites rencontres" qu'elle organise pour faire le lien avec l' "après-crèche". "De nombreux petits y viennent régulièrement dans l'année avant la rentrée en maternelle afin de participer à des créations collectives, par exemple, autour de la chanson ou des arts visuels."

Isabelle Lardon parle de "travail relationnel avec les familles." Elle ajoute : "de toute façon, tous, nous insistons beaucoup sur le principe de coéducation entre les acteurs pour la réussite de l'enfant : les parents, l'école, la politique éducative des communes... et nous défendons la spécificité de l'école maternelle. Elle ne peut être élémentarisée, sinon nous brûlerions les étapes. L'apprentissage d'un enfant est global."

Quel est le rôle d'un ATSEM ?

Catherine, responsable du service des écoles d'une ville de 150 000 habitants, souhaite mettre en avant le "rôle primordial des ATSEM". Pour elle, "ils assurent la continuité de la journée de l'enfant. Ils sont le lien avec les parents au regard de la vie quotidienne. Depuis le décret de mars 2018, ils doivent assurer une fonction d'assistance pédagogique aux enseignants, à côté de leur fonction éducative 'classique' (faciliter le passage de la famille au collectif, notamment au moment du repas à la cantine, et l'apprentissage de la propreté). Les dispositifs pour les moins de trois ans sont présents en majorité dans les quartiers en éducation prioritaire.

Pour le groupe de travail qui se met en place, le souhait serait de recenser et valoriser toutes les actions passerelles petite enfance/école (fiches d'expériences), mutualiser les outils et ressources, se revoir pour continuer le travail... Peut-être qu'une "brochure spécifique pour les intervenants auprès des moins de trois ans puisse voir le jour après toutes ces réflexions". Isabelle Lardon souhaiterait que cette journée puisse permettre "une valorisation et une reconnaissance institutionnelle de ces personnels qui œuvrent au quotidien auprès des enfants-élèves".

Le groupe pourrait proposer un atelier le 25 janvier 2020, lors de la 12ème édition des Rencontres nationales Maternelle du GFEN, "Travailler ensemble pour travailler mieux" qui vont "porter haut les couleurs des professionnel.le.s qui travaillent à l'école maternelle, enseignant.e.s, ATSEM, AESH, animateurs/animateuses, intervenant.e.s de la petite enfance, responsables institutionnel.le.s ainsi que les familles des enfants qui la fréquentent."

GFEN : Groupe Français d'Education Nouvelle

ANDEV : Association Nationale des Directeurs et des Cadres de l'Education des Villes et des Collectivités Territoriales

ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

Le site du GFEN ici

Hélène Cénat